



DEPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE PARNAC

Annexe 1 à la délibération du 19 mai 2025 du conseil municipal de PARNAC identifiant des zones d'accélération de la production des énergies renouvelables conformément à l'article 15 de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023

Identification des zones d'accélération

Identification de la Zone (lieu(x)-dit(s))	Références cadastrales des parcelles	Contenance de la zone (ha)	M ²	Nature/usage support (avant EnR)	Type d'énergie renouvelable proposé
191 rue de la forge	B 773	0.02	158	Toit Mairie	Solaire photovoltaïque
191 rue de la forge	B 773	0.01	77	Toit atelier	Solaire photovoltaïque
66 allée du souvenir Français	B 1373	0.01	57	Toit logement école	Solaire photovoltaïque
40 allée du souvenir Français	B 1373	0.02	203	Toit MAM	Solaire photovoltaïque
Lotissement les vignes	B 1008	0.01	114	Toit logements communaux	Solaire photovoltaïque
Place Henri Mercadier	B 1424	0.05	472	Toit salle des fêtes Auvent	Solaire photovoltaïque

Caractère certifié exécutoire par l'envoi en préfecture,
Publication ou notification en date du